

Réf: Dossier 377411

Avis de constitution

SOCIETE « FERME AGRICOLE MAIZAN » en abrégé « FAM »

Siège ABIDJAN MARCORY LA MADONE SICOGLI, Lot
63, Ilot 196

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FERME AGRICOLE MAIZAN » en
abrégé « FAM »

Objet : - production et vente d'œufs
- production et ventes de chairs(poulets, porcs, lapins, Agoutis, etc...)
- production et vente d'aliments pour élevage
- production et transformation de produits agricole.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY LA MADONE SICOGLI, Lot
63, Ilot 196

Dirigeant(s) M KOUE THIERRY ARSENE ELIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00692 du 23/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04611/GTCA/RC/2025 du 23/01/2025

